



TROIS FAITS AURONT MARQUÉ L'ANNÉE LÉGISLATIVE 2003 : LA RÉFORME TRÈS CONTESTÉE DES RETRAITES, L'UN DES DÉBATS PARLEMENTAIRES LES PLUS LONGS DE LA VÈME RÉPUBLIQUE ; LE DRAME HUMAIN DE LA CANICULE AU COURS DE L'ÉTÉ ET LE TURBO MIS PAR LE GOUVERNEMENT POUR EXÉCUTER UNE À UNE LES EXIGENCES DU MEDEF.

Le 1^{er} octobre 2003, le Premier Ministre déclarait qu'il partageait mon appel « pour que l'humain domine l'argent ». 3 mois après, entraînent en application l'exclusion de 180 000 demandeurs d'emploi de l'allocation chômage, celle de 30 000 intermittents du spectacle (artistes ou techniciens) ; la réduction des droits ouverts pour l'Allocation de Solidarité Spécifique ; l'augmentation du forfait hospitalier...

Jamais depuis juin 2002, une législature n'avait été aussi brutalement mise au service d'un remodelage de la société française. Jamais on n'avait détruit ou remis en cause autant d'acquis dont les principales étapes furent 1936, 1945, 1968 et 1981 ...

C'est le **système solidaire des retraites** par répartition, démantelé pour conduire à devoir travailler et cotiser plusieurs années de plus, pour des retraites en recul, faisant des femmes les premières et les plus graves victimes de cette régression.

C'est l'ouverture d'un droit médiocre au départ en retraite avant 60 ans pour 150 000 tributaires, alors que 800 000 personnes sont concernées par cette mesure de justice sociale. C'était le sens d'une proposition des député-e-s communistes et républicains rejetée par le Gouvernement.

C'est une réforme du **dialogue social** qui pulvérise le Code du Travail, généralise le recours aux accords dérogatoires et permet que la loi ne soit plus la loi dans l'entreprise. Tout cela après le RMA, le CIVIS, le contrat jeune-entreprise, et sans doute le contrat de mission, la mise en place d'un service minimum dans les transports et les atteintes au droit de grève...

C'est, un **exercice budgétaire** de cette majorité UMP-UDF en faveur d'une **super austérité** dans l'ensemble des budgets sociaux de l'Etat - à l'inverse des budgets de la justice, de la sécurité et de la défense -, au détriment de l'effort national qu'exigent les attentes insatisfaites des Français.

C'est, au travers des lois adoptées à l'initiative des Ministères de l'Intérieur et de la Justice, l'élargissement de l'**éventail sécuritaire** conduisant d'ailleurs nombre de militants et responsables syndicaux, associatifs ou écologistes devant les Tribunaux.

C'est la forme pervertie donnée à la **décentralisation**, et qui n'a d'autre objectif que d'ébranler les statuts des personnels, déstructurer l'appareil et les services de l'Etat, et le décharger de ses responsabilités sociales renvoyées sans moyens d'y faire face, aux collectivités territoriales.

C'est, à venir, une réforme de la **Sécurité Sociale** chargée d'offrir le « marché » de la santé au privé et annoncée par ordonnances à l'occasion d'une session extraordinaire décrétée 6 mois à l'avance dont le but caché est la casse

d'un troisième « pilier-porteur » de notre droit social. Ainsi, après les retraites et le code du travail, la sécurité sociale est menacée d'implosion.

Sans oublier les coups portés à la fonction et au service publics : suppression de postes de fonctionnaires ; gels, reports et annulations de crédits ; et dans le même temps, pressions supplémentaires sur le secteur des grandes entreprises publiques (après Air France et France Telecom, EDF et GDF en ligne de mire).

Observons maintenant que la situation de l'emploi, du pouvoir d'achat du monde du travail et la consommation des ménages sont symptomatiques de ces dérives qui ont conduit la France à la récession.

Tous ces éléments ont constitué le fond de l'année parlementaire que nous venons de vivre. Éléments auxquels se sont ajoutées les **crises internationales** liées à la guerre américaine à l'Irak rappelant le rôle primordial qui devrait être celui des Institutions internationales, et aux tensions extrêmes compromettant l'offre de Paix.

Cela sans oublier une **Union européenne** qui piétine et qui connaît échecs sur échecs confirmant les conséquences des mauvaises fondations sur lesquelles sa construction repose.

Le groupe des député-e-s communistes et républicains a exprimé dans ces débats des propositions alternatives sérieuses et c'est attaché à être porteur des aspirations populaires pour contrer cette majorité obnubilée par la mise en œuvre des desideratas du libéralisme.

2003 aura aussi été pour nous une année riche en propositions et prises d'initiatives. **Propositions de lois**, par exemple, pour la proscription des licenciements boursiers par les entreprises et les fonds de pension ; pour la transformation des emplois-jeunes au lieu de leur suppression ; pour la maîtrise des risques industriels et leur prévention ; pour le maintien à domicile des personnes handicapées ; contre les violences conjugales ; contre l'exploitation sexuelle et pour la protection des victimes ; ou encore pour la suppression du mot « race » de tous les documents officiels...

Des demandes de constitution de **commissions d'enquêtes** parlementaires ont enrichi cette activité ; sur les entreprises Comilog, Alstom, Métaleurop ; sur le bilan des expériences de déréglementation et des politiques de privatisations ; sur l'épidémie de légionellose qui frappe le Nord-Pas-de-Calais ; ou bien encore sur la canicule et le terrible drame humanitaire de l'été 2003.

Riche de trois scrutins électoraux successifs, **l'année 2004** nous conduira à réaffirmer avec vigueur les valeurs de justice sociale, de progrès partagé, de démocratie citoyenne, d'amitié, de coopération et de paix entre les peuples d'Europe et du Monde . Valeurs inscrites au cœur de nos démarches et qui demeurent plus que jamais à nos yeux le gage de toute avancée de civilisation.

PRÉSIDENT DU GROUPE DES DÉPUTÉ-E-S COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS : Alain BOCQUET
SECRETÉNAIRE GÉNÉRAL : Dominique TOURAINE

ASSISTANTES : 01 40 63 98 74 - 01 40 63 60 82

Publication : « La lettre des député-e-s communistes et républicains » paraît chaque mois.

Envoi sur demande au 01 40 63 60 83